AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-4-69 913398

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

Supplément n° 1 au n° 103
9 avril 1969

AVERTISSEMENTS

MELIGETHES SUR COLZA D'HIVER

GRANDES CULTURES

Le relèvement important des températures observé ces derniers jours est favorable à l'activité de ces ravageurs do nt les sorties peuvent se manifester actuellement. Rappelons que le colza est particulièrement sensible lorsque les boutons floraux (boutons verts) sont encore bien sérrés et groupés. Ce stade est actuellement atteint dans un assez grand nombre de cultures.

Il importe d'observer attentivement les cultures. La pullulation de ces insectes pourrait entraîner de graves dommages aux cultures. Un traitement s'impose lorsque l'on observe en moyenne de 2 à 4 méligèthes par inflorescence. Utiliser l'un des produits mentionnés dans la liste remise en début d'année.

LUTTE CONTRE LES LIMACES

Des dégâts quelquefois graves ont été occasionnés dans certaines cultures de céréales. (Plateau du Soissonnais).

Seul l'alcool solidifié ou métaldéhyde permet de lutter contre ces mollusques.

Utiliser soit une poudre mélangée à du son : 50 gr d'alcool par Kg de son ; le tout étant humidifié pour constituer les appâts.

Soit des granulés prêts à l'emploi (dose 5 % d' alcool)

Soit une poudre pour bouillie à pulvériser sur la culture à protéger par temps doux et humide mais en l'absence de pluie.

Les quantités à utiliser sont de l'ordre de 20 à 40 Kg à l'hectare pour les granulés et de 40 à 60 Kg à l'hectare pour les appâts au son.

Les dégâts dus à ces mollusques sont surtout à redouter en bordures de pièces proches des refuges constitués par les friches, fourrages artificiels, proximité de bois, de patures, etc.

CULTURES FRUITIERES

PUCERONS - ACARIENS : Les toutes premières éclosions ont été observées début avril. Celles-ci risquent de s'intensifier actuellement à la faveur du réchauffement que nous connaissons. Une intervention peut être réalisée dans les vergers sujets aux attaques de ces ravageurs et particulièrement là où les traitements d'hiver aux colorants n'ont pas ét é réalisés.

OIDIUM DU POMMIER : Les conditions climatiques actuelles sont là aussi très favorables au développement de ce champignon. Ajouter à la bouillie un produit anti-oïdium.

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER : Les risques ont été pratiquement nuls jusqu'à présent. Ils pourraient cependant être graves; en cas de pluie. Se tenir prêt à intervenir rapidement en cas de retour à un temps pluvieux et doux. Le traitement sera bien entendu, d'autant plus efficace qu'il précédera au plus près la prochaine pluie à venir.

Tournez s'il-vous-plaît

8

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

INFORMATIONS

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU

Les méthodes de lutte qui semblent les plus interessantes à l'heure actuelle sont :

1° - l'arrosage des jeunes plants avec l'un des produits suivants :

CARBOPHENOTHION (60 gr de M.A à l'are) - DIAZINON (80 gr de M.A à l'are) - DIETHION (60 gr de M.A à l'are) - TRICHLORONATE (25 gr de M.A à l'are).

2° - l'arrosage au pied après plantation : Utiliser pour 100 pieds, 10 l de bouillie contenant soit du DIAZINON (30 gr M.A/Hl), soit du DIETHION (30 gr de M.A/Hl), soit du BROMOPHOS (50 gr de M.A/Hl).

PROTECTION DES ABEILLES

L'utilisation de tout insecticide ou acaricide reconnu toxique pour les abeilles est strictement interdit pendant la pleine floraison sur les cultures ou les plantes en fleurs susceptibles d'être visitées par ces dernières.

La pleine floraison est atteinte "à partir du moment ou 50 % des pieds ont au moins une fleur dont tous les pétales sont complétement étalés, et, en tout état de cause, dès que le nombre total de ces fleurs est supérieur à 100 par mètre carré."

Seules les matières actives ci-après, non dangeureuses pour les abeilles peuvent alors être utilisées.

Insecticides d'origine végétale :	PYRETHRINES SYNERGISEES - ROTENONE
Hydrocarbures chlorés :	TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE - ENDOSULFAN
Esters phosphoriques :	DIETHION - PHOSALONE
Acaricides spécifiques :	CH INOMETHIONATE - CHLOROBENZILATE - CHLORPHENAMIDINE DICOFOL - TETRADIFON - TETRASOL - THIOQUINOX

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles

G. CONCE

L'Inspecteur du Service de la
Protection des Végétaux

P. COUTURIER